

Conseil Citoyen des Garennes

Compte rendu de la réunion du 12 décembre 2022

Présent(e)s : Florence BOUQUIN, Cyrille DUSAPIN, Isabelle LANGOUET, Thomas LEBLOIS, Chantal MAUPIED, Sindy MBEMBA, Corinne PETIT, Waheb GUEMAZI (suppléant), Olivier PAREJA

Excusé : Samba NIANGANE, Bertrand HECKER

Absents : Laetitia BOUSSOT, Mélanie DAIN, Christophe DERRAS, Sophie JACOVELLA, Lassana MAREGA, Daniel PESNEL, Pascal WITKOWSKI

Ordre du jour :

- 1. Présentation du projet d'aménagement de la place Jacques Brel par Ali Benaboud, adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux
- 2. Résultat du Doodle avec la répartition des membres sur les groupes et leurs fonctionnements
- 3. Animations en lien avec la maison de quartier

.....

1. Un rappel contextuel est fait par Ali BENABOUD indiquant que la place Jacques Brel est fortement identifiée sur le quartier, de par son caractère central, son œuvre artistique, la présence de plusieurs structures, telles que les 2 écoles, la maison de quartier, la crèche. Elle a par ailleurs plusieurs entrées.
Cette place est vieillissante et appelle à une rénovation.

Un cahier des charges a pu se définir conjointement entre les membres du CC présents et le représentant de la mairie :

- Végétaliser la place, la déminéraliser le plus possible,
- Favoriser l'accès et la visibilité de la place car elle est excentrée par rapport à la rue,
- développer sa fonction sociale de lieu de rencontre pour les habitants du quartier de tous âges, en maintenant notamment l'amphithéâtre, les gradins.
- Revoir l'ergonomie de l'œuvre qui présente une certaine dangerosité et parfois insalubrité.

Agenda :

Envoi du cahier des charges prochainement pour appel à projet.

Mi année 2023 début des études des esquisses envoyées par les potentiels prestataires. Ali BENABOUD viendra présenter les premières esquisses au CC. Une commission spécifique en mairie opérera les choix à partir de différents critères, particulièrement le temps et le coût des travaux.

Projection du démarrage des travaux début 2024.

Tout au long de ce processus, le CC est force de propositions et pourra les faire remonter en mairie.

La mairie fera appel à des financements croisés sur appel à projet auprès de différents partenaires institutionnels (Département, Région, CASQY, Etat).

2. Les résultats de la répartition des membres du CC sur les 3 groupes ne sont pas encore connus.
3. Ce point n'a pas été abordé faute de temps.

La question de la participation des suppléants au CC est reposée. Comment faire évoluer le règlement, après un 1^{er} bilan de notre CC ?

Par ailleurs, il serait intéressant d'informer les habitants du quartier du projet de rénovation de la place, dans ses grandes lignes.

PROCHAIN ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU MARDI 17 JANVIER 2023 :

- Constitution des groupes thématiques de réflexion et leur organisation
- Animations en lien avec la maison de quartier
- Formulation sur les premières idées pour le projet de la place Jacques Brel